SIDI-BEL-ABBÈS

Exercices de simulation par une centaine d'éléments de la Protection civile

La Protection civile de Sidi-Bel-Abbès a, à l'instar des 48 wilayas du pays, organisé du 2 au 4 juin des exercices de simulation avec le détachement de renfort aux premières interventions pour faire face à une catastrophe naturelle ou incendie de grande ampleur.

C'est un chantier de construction, situé sur la zone industrielle de la ville de Sidi-Bel-Abbès, qui a été retenu pour abriter les exercices de simulation. Ces exercices de simulation encadrés par des officiers seront exécutés par une centaine d'éléments qui disposent de grands moyens matériels, d'une ambulance médicalisée, de camions munis de pelleteuses, d'un véhicule de communication, etc. Ces exercices de simulation seront menés pour maintenir l'état de pré-alerte et ceci dans le souci de faire face efficacement aux catastrophes qui pourraient survenir.

A. M.

KHEMIS MILIANA

Arrêt de l'aide aux associations «caritatives» qui activent en parasites

De nombreuses associations qui se prévalent d'activer dans le cadre de la solidarité envers les démunis, ont pris le pli depuis des années à tout exiger de l'APC, les denrées alimentaires, la viande, le pain, la main-d'œuvre même pour certaines, les locaux… sans rien apporter, se transformant en intermédiaires.

En plus des dotations de la commune, les tenants de ces associations récoltent des dons de bienfaiteurs qui ne sont mentionnés nulle part, sans aucune traçabilité, des associations qui agissent dans le flou et l'opacité la plus totale puisque même les bénéficiaires des repas des restaurants de solidarité ne sont ni identifiés ni connus.

A titre d'exemple, on indique que certaines de ces associations recevaient les années passées, de la DAS, 21 kg de viande tous les 2 jours en plus des 10 kg quotidiens que paie la commune sans que personne n'arrive à déterminer si ces aides arrivent bien aux nécessiteux.

Pour assainir cette situation préjudiciable et pour la commune et pour les familles réellement nécessiteuses, le chef de daïra, M. Bentaher Seddik, a invité jeudi dernier les responsables de ces «restaurants du cœur» à une réunion, à l'approche du mois sacré de Ramadhan, pour lever le flou qui plane sur cette activité.

D'emblée, le représentant du wali a redéfini pour tous le rôle que doivent jouer ces associations, à savoir récolter les dons en argent ou en nature des bienfaiteurs et les distribuer aux familles réellement dans le besoin, dans la transparence absolue et non pas se contenter de puiser seulement dans les ressources de la commune.

Le responsable administratif a été on ne peut plus clair : «La commune n'a pas besoin des associations qui n'apportent pas une aide effective, la commune peut elle-même organiser ces lieux de restauration ou de distribution des repas, elle possède ses propres moyens, ses locaux, ses agents fonctionnaires, son personnel de main-d'œuvre et son argent». Aussi, décision a été prise «que ceux qui attendent tout de la commune n'auront rien… C'est fini !, ce qui a été, fut et ne le sera plus, que chacun en prenne note», s'est-il adressé à l'assistance. Cette décision a été suivie par une levée de bouclier de la part de certains responsables de ces habitués de traire le pis de la commune, sans rien apporter. Il a été cité le cas de certaines associations qui avaient pris l'année dernière toutes les denrées alimentaires la matinée et qui, à 15 h, vérification faite, leurs locaux étaient fermés à double tour. «Où sont donc partis les produits alimentaires reçus ?», s'est-on demandé.

La présidente de wilaya du Croissant-Rouge a déclaré : «Nous n'avons pas les moyens, la Direction nationale ne nous donne rien». La réponse du chef de daïra a été nette et claire «alors nous n'avons pas besoin de vous, ni des autres associations stériles».

L'occasion a été saisie par certains responsables d'associations pour régler leurs comptes en se lançant à la figure de graves accusations en dénonçant les pratiques des uns et des autres, dénonciations très instructives d'ailleurs.

Pour clore le débat stérile, le chef de daïra a enjoint chaque responsable d'association de tenir les dossiers de chaque nécessiteux, d'enregistrer tous les dons reçus et d'en informer le Service social que dirige l'adjoint au maire, Ayach Maâmar, lequel s'est juré formellement d'effectuer des contrôles rigoureux et permanents durant tout le mois de Ramadhan et de prendre les mesures qui s'imposent en cas de défaillance.

A propos d'actions de bienfaisance, certains citoyens nous ont déclaré : «Nous sommes prêts a aider les actions de bienfaisance, mais seulement pour les associations en qui nous avons confiance que ce qui nous est donné ne disparaisse pas dans l'opacité mais arrive bien aux nécessiteux, sinon nous donnons directement aux familles nécessiteuses, dans l'anonymat.»

Karim O.

BÉJAÏA

Deux morts et deux blessés dans un accident de la route à Sidi-Aïch

Un tragique accident de la route, impliquant un véhicule léger et un bus de transport de voyageurs, a fait deux morts et deux blessés sur la RN 26, à quelques encablures de la ville de Sidi-Aïch, rapporte une source locale.

Le drame s'est produit, jeudi vers les coups de 17h30,lorsque le chauffeur du véhicule, en effectuant un dépassement, a percuté de plein fouet le bus de transport de voyageurs se dirigeant vers la ville de Béjaïa.

Le conducteur du véhicule et son épouse, enceinte de six mois, âgés de 37 et 33 ans, originaires de la municipalité d'El Flaye, sont morts sur le coup alors que les deux autres passagers, deux enfants, souffrant de graves blessures, ont été évacués vers la structure sanitaire de Sidi-Aïch par les secouristes de la Protection civile, rapporte notre source.

A. K.

TIZI-OUZOU

Les élus d'opposition de l'APC d'Iflissen relaxés

Le 25 mai dernier, Mohamed T., Abdellah A. et Saïd T., tous élus RCD de l'APC d'Iflissen, ont comparu, pour la première fois, devant le tribunal de Tigzirt, pour «jet d'immondices» comme chef d'inculpation.

En cause, le dépôt de sacs poubelles devant le siège de la commune, lors d'une manifestation citoyenne où une marche a été improvisée pour protester contre la non-collecte des ordures ménagères.

Suite à cette action, le maire, d'obédience FFS, a déposé une plainte «qu'il a fait signée par son adjoint , selon Me Taous Abbas, une avocate du collectif de défense.

Cités à comparaître le 18 mai dernier, et à la demande des avocats des accusés pour consultation du dossier, l'audience été reportée pour le 25 mai et le verdict n'a été prononcé que ce mercredi 1er juin.

Me Boughrara a insisté sur la fonction de l'un de ses clients, un médecin généraliste et ex-maire de cette même commune et aussi, un inspecteur des impôts. «On n'est pas en train de juger des adolescents, l'affaire est politique», lance-t-il, et d'ajouter, «ce sont trois élus de l'opposition, et comme la nature a horreur du vide, ils se sont organisés, avant de présenter les articles de presse qui ont relaté la grogne des citoyens du chef-lieu, suite à cette situation d'insalubrité».

Il faut noter que les citoyens d'Agouni-Moussi, chef-lieu de la commune d'Iflissen, attendent l'agrément, par le P/APC, de leur comité de village depuis une année. Ces mêmes citoyens, et suite au non-enlèvement des immondices qui s'entassaient dans les cages d'escalier des immeubles et à l'extérieur, se sont réunis en assemblée générale, et ce, à plusieurs reprises.

C'est suite à l'une de ces AG justement, que l'organisation d'une marche a été retenue, ainsi qu'un dépôt symbolique de sacs poubelles en face de la mairie, fermée à l'occasion, puisque «l'APC qui a pris l'engagement, par écrit, d'enlever ces détritus, n'a pas respecté son engagement».

Pour l'avocate de l'APC d'Iflissen, «les accusés ont reconnu les faits» et on demande un dédommagement de 100 000 DA pour chacun des prévenus et le procureur de la République en a requis 3 000.

Annoncé pour le 1er juin, le verdict est tombé dans l'après-midi de ce mercredi. L'acquittement a été prononcé à l'encontre des trois élus.

Signalons enfin, que plusieurs dizaines de citoyens sont venus soutenir leurs élus et à la fin de leur comparution, la salle d'audience s'est complètement vidée.

K. Bougdal

EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION

Abdelmalek Boudiaf annonce un service de radiothérapie à Mostaganem

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé ce jeudi à Mostaganem que le système de santé en Algérie se porte bien. Des moyens colossaux ont été investis pour des projets structurants et d'autres de proximité afin d'assurer des soins à la hauteur des objectifs escomptés.

Le ministre de la Santé a compris que la lutte contre le cancer dans toutes ses formes a besoin de structures appropriées qui nécessitent des moyens financiers faramineux.

La wilaya de Mostaganem qui dispose d'un centre de chimiothérapie situé à Mazagran sera dotée d'un second centre médical à l'établissement hospitalier de Achaâcha de 60 lits, nouvellement inauguré en cette occasion, pour répondre aux besoins des nombreux malades de cette région située à quelque 90 km du chef-lieu de wilaya, a décidé le ministre tout en rappelant par la même occasion que le problème de la chimiothérapie est définitivement réglé à l'échelle nationale.

A la suite de nombreux appels de la société civile, des malades et des élus pour une radiothérapie à Mostaganem, le ministre a donné son accord, et ce, à la satisfaction de toute la population pour la réalisation d'un service de radiothérapie qui sera installé au nouvel hôpital des 240 lits de Mostaganem.

A cet effet, le ministre a ordonné que cette structure sanitaire soit élevée au rang de CHU qui permettra de soulager la population et de moderniser le secteur. D'ailleurs, le ministre a instruit le DSP de wilaya pour accelérer la cadence des travaux et acquérir les équipements médicaux pour réceptionner cet établissement à la fin de l'année ; il a mis aussi l'accent sur la formation du matériel médical, des soins et de l'hospitaliation à domicile.

Au cours de sa visite de travail, le ministre a inauguré 3 EHS dans les daïras de Mesra, Bouguirat et Achaâcha et il a fait part de sa satisfaction, «je suis satisfait de ce que j'ai vu et consaté dans ces strucures» s'est-il réjoui.

Enfin, Abdelmalek Boudiaf a présidé au siège de la Wilaya une réunion de travail avec l'ensemble du secteur de la santé, du mouvement associatif et des élus pour notamment passer en revue des dispositions de la nouvelle carte sanitaire.

A. B.

ALGER

Journée de sensibilisation sur le diabète et le Ramadhan à Aïn Taya

Avec l'arrivée du mois sacré, l'association des diabétiques «Balsam» de Réghaïa organise aujourd'hui, samedi 4 juin, à la bibliothèque communale de Aïn Taya, une journée de sensibilisation sur le diabète et le Ramadhan.

Présidée par le Dr Fatiha Sellam, cette association compte sensibiliser les diabétiques sur les précautions à prendre lors de l'observation du jeûne du mois de Ramadhan, avec plusieurs communications au programme, assurées par des médecins spécialistes de cette pathologie, destinées également aux praticiens généralistes pour un meilleur suivi de leurs patients.

Sous le thème «le diabétique et le jeûne», le Dr Sadouni passera en revue l'intérêt du contrôle de la glycémie durant ce mois béni. Selon le programme, le conférencier apportera des conseils aux diabétiques afin d'observer le jeûne «en toute tranquillité et dans les meilleures conditions possibles», explique l'association.

La seconde communication «l'alimentation du diabétique pendant le mois de Ramadhan», présentée par le Dr Kadri, sera axée sur les aliments adéquats, durant ce mois sacré et sur l'hygiène alimentaire. Et un bon équilibre dans les différents repas seront, entre autres, les conseils que prodiguera le médecin.

Enfin, l'association a invité, à l'occasion, un imam qui donnera le point de vue religieux sur l'observation du jeûne ou non des diabétiques.

Ahmed A.